



Les représentants syndicaux **CFTC, CGT, FO, SNECA CFE-CGC, SNIACAM et SUD** au Comité d'Entreprise, souhaitent apporter une clarification sur la communication d'une Organisation syndicale de PCA concernant la mise à disposition des chèques vacances pour les salariés.

Le dispositif a été voté par les élus du Comité d'Entreprise et sur son budget. La Direction n'ayant pas souhaité abonder au dispositif proposé.

Il ne peut être la décision d'une seule Organisation syndicale. S'en approprier la paternité, est une attitude déloyale vis-à-vis des salariés de la Caisse régionale.

Les élus du Comité d'Entreprise, qui sont l'émanation des syndicats de PCA, font régulièrement des propositions et œuvrent au quotidien pour le bien-être des salariés.

A l'approche des élections du futur Comité Social et Economique à PCA, nous attirons votre attention sur ces éventuelles « **Fake News** » qui pourraient être diffusées durant cette période.

Les représentants syndicaux au Comité d'entreprise de PCA

